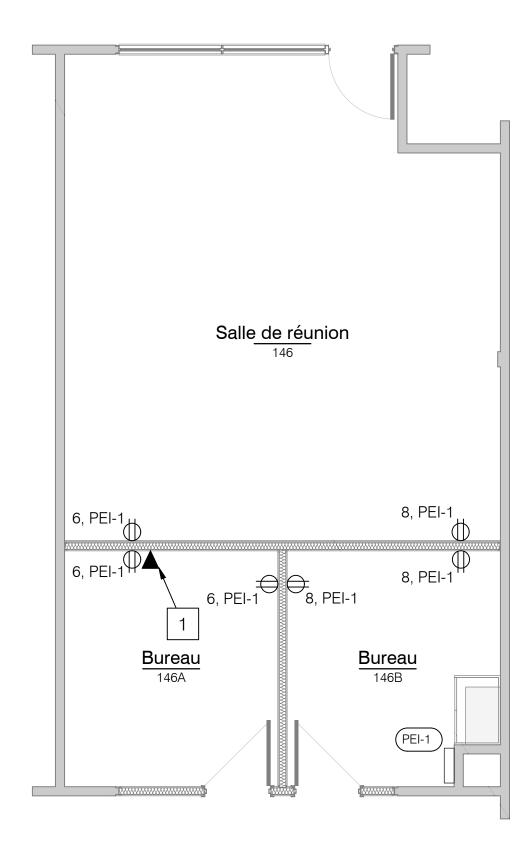
NOTES SPÉCIFIQUES EN CONSTRUCTION :

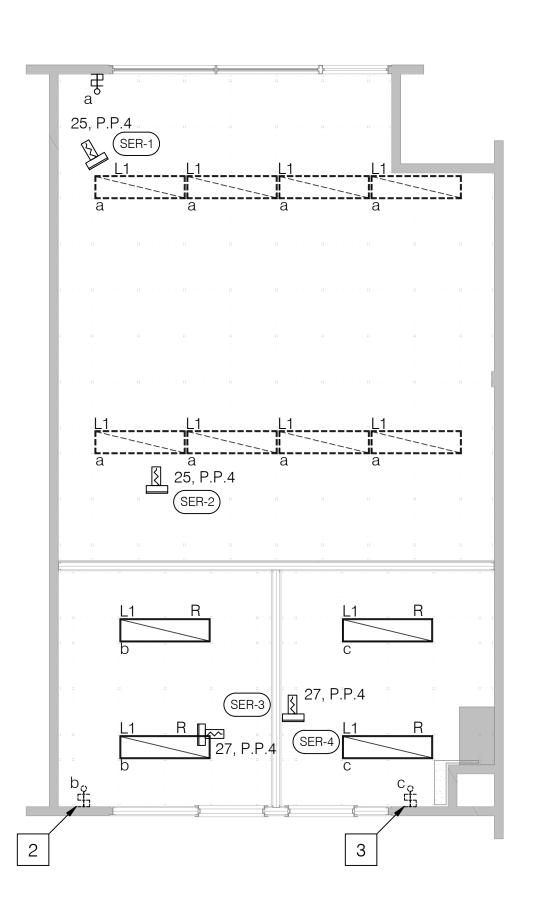
- NOUVELLE SORTIE DE TÉLÉCOMMUNICATIONS, PRÉVOIR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UNE BOITE 2020 VIDE ET D'UN CONDUIT EMT VIDE DANS LE MUR. (FILAGE IP PAR AUTRE) FINIR LE TUYAU DANS L'ENTRE-PLAFOND DU CORRIDOR.
- INTERUPTEUR BAS VOLTAGE EXISTANT, PRÉVOIR D'AJOUTER UN RELAIS
 DE MARQUE "DOUGLAS" SUR LE CIRCUIT D'ÉCLAIRAGE POUR LE NOUVEAU
- NOUVEL INTERUPTEUR BAS VOLTAGE TEL QU'EXISTANT C/A PLAQUE EN INOX, PRÉVOIR D'AJOUTER UN RELAIS DE MARQUE "DOUGLAS" SUR LE CIRCUIT D'ÉCLAIRAGE POUR LE NOUVEAU LOCAL.

NOTES GÉNÉRALES EN CONSTRUCTION

- IDENTIFICATION DES PRISES DE COURANT ET INTERRUPTEURS :
 IDENTIFIER AU CRAYON FEUTRE PERMANENT À L'INTÉRIEUR DE LA BOÎTE ET À L'INTÉRIEUR DES PLAQUES;
- 1.2. FAIRE UNE IDENTIFICATION DANS LE PANNEAU ÉLECTRIQUE SUR LE CARTON INDICATEUR D'UNE DESCRIPTION ET # DU LOCALE X (EMPLE : CIRCUIT D'ÉCLAIRAGE LOCAL 121);
- 1.3. TOUTES LES PLAQUES DEVRONT ÊTRE IDENTIFIÉES À
 L'INTÉRIEUR DE LA PLAQUE AU CRAYON FEUTRE PERMANENT
 ET À L'EXTÉRIEUR AVEC UN MARQUEUR DE TYPE P-TOUCH
 (NOIR SUR FOND TRANSPARENT









Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries

Québec

PROJET

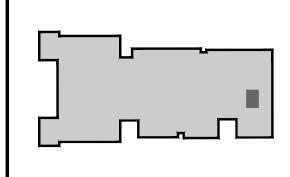
(23-072) Modification du local 146

ÉTABLISSEMENT

école Montagnac (bâtiment du Lac)

570, chemin du Tour-du-Lac Lac-Beauport (Qc) G3B 0W1

PLAN CLÉ



RÉVISION			
02	2023-05-02	POUR SOUMISSION	A.F.E
01	2023-04-28	CONCEPTION 99%	A.F.E
NO	AAAA-MM-JJ	DESCRIPTION	PAR

L'entrepreneur doit vérifier, sur place, toutes les mesures et dimensions avant de débuter ses travaux. Aviser le CSSDPS de toute erreur ou omission sur les documents contractuelles avant d'effectuer quelconque intervention. L'entrepreneur sera responsable des erreurs, omissions ou négligences attribuables à ce manque de précaution. Aucune dimension ne doit être prise directement sur ce plan. Ce plan ne doit pas servir à la construction, excepté si la mention « émis pour construction » est inscrite en révision.

DESSIN

CONSTRUCTION

DISCIPLINE(s)

ÉLECTRICITÉ

DESSINÉ PAR
A.F. BOUFFARD
P. ROBERGE

ÉCHELLE(S)
NO. DE RÉVISION
1:50
01

PAGE

E2 / E3